

Bulletin Municipal



Premier trimestre 2009

LA VOIRIE :

Chacun se souvient de la tempête, étant aussi passée par chez nous, le service voirie fût en alerte, matériellement obligé de solliciter l'entreprise MURET pour le nettoyage de certaines routes encombrées et endommagées.

Les employés communaux eux aussi, ont travaillé plusieurs jours au nettoyage des fossés d'évacuation et des traversées de route.

Des projets de réalisation sont en cours, en attente de budget et selon décision de la dotation globale d'équipement, DGE (subvention d'Etat).

A SAVOIR : Projet de réfection d'une partie de la rue Chaminade.

Projet de réfection d'une partie de la rue du Cimetière.

Projet de réfection d'une partie de la rue du Château Vieux.

Pour les routes et chemins desservant les hameaux, un programme pluriannuel a été établi, les tronçons les plus abîmés seront réparés en priorité.

LES BATIMENTS :

Dans le cadre d'un plan de rénovation et d'entretien, la petite salle de la mairie a été rénovée par le personnel communal.

La fin des travaux de construction du local de football est prévue le 20 mai. L'aménagement du terrain d'entraînement est terminé (éclairage et filets pare ballons).

Après accord de l'assurance, suite au sinistre catastrophe naturelle d'assèchement, nous prévoyons le renforcement de linteau, la rénovation de la façade et la mise aux normes des issues de secours pour le club de rugby.

Aménagement de la bibliothèque dans les anciens locaux de la perception.

Étanchéité et isolation de la toiture du Centre Médico-Social.

Rappel des horaires de garderies :

De 7 h 20 à l'heure d'entrée en classe le matin
De l'heure de la sortie des classes à 19 h, le soir.

ANIMATIONS :

Le 5 avril : vide grenier organisé par les parents d'élèves des écoles primaire et maternelle

Le 26 avril : Chasse aux œufs pour les enfants, place du foirail à partir de 15h – animations – jeux – buvette – crêpes – gâteaux (organisé par le Syndicat d'Initiative), le Comité des fêtes offre les œufs en chocolat.

Du 24 au 30 avril : Voyage des aînés ruraux.

Le 17 mai : Fête de la fraise et des fleurs

10ème anniversaire de la Fête de la Fraise :

10 h : Défilé à partir de la Mairie, des confréries, groupes folkloriques, pour la Messe chantée par les Chorales du Canton avec la participation de Monseigneur l'Evêque de Périgueux.

12 h – apéritif sous la halle

12h30 – Repas

15h – Intronisation de 3 Personnalités par la Confrérie de la Fraise

16h – Vente de la tarte Géante

Prestation de l'Ecole de Danse de Vergt

Tout au long de la journée

Marché fermier autour de la place de la Halle

Dégustation de fraises et de préparation à base de fraise sous la Halle

Marché aux fleurs et artisanal place de la Mairie

Exposition de peinture

Vide grenier place de l'église et tout le long de la rue principale.

Le 31 mai : Gala de Judo

Du 5 au 20 juin : exposition sur Vergt, le Canton, les Associations, la Gastronomie, la Fraise.

Organisé par le Syndicat d'Initiative, animatrice en développement social et locale V. Mathias

Les 26.27.28 Juin : Fête de la Saint-Jean

Le 4 juillet : le Foyer Rural de St Paul de Serre organise un inter village et souhaite la participation d'une équipe de Vergt, les volontaires sont priés de se faire inscrire à la Mairie de Vergt.

Les 6 et 7 juin : le voyage TREBON qui devait avoir lieu chez les Oignons sera annulé à cause des Elections Européennes.

Le 17 mai : Fête de la fraise et des fleurs

10ème anniversaire de la Fête de la Fraise :

10 h : Défilé à partir de la Mairie, des confréries, groupes folkloriques, pour la Messe chantée par les Chorales du Canton avec la participation de Monseigneur l'Evêque de Périgueux.

12 h – apéritif sous la halle

12h30 – Repas

PLAN D'EAU DE NEUFONT SAISON 2009

Dates à retenir :

14 Mars : ouverture de la pêche à la truite

04 avril : ouverture de la GUNGUETTE

30 mai : ouverture de la baignade surveillée au lac

27 juin : Baby ski Club (ski nautique enfant à partir de 3 ans)

4 et 5 juillet : concentration des « coccinelles »

1er août : soirée PAELLA (sur réservation).

TRAVAUX – ASSAINISSEMENT

Installation d'un décolloïdeur (pré filtre)

Réfection des toitures sur divers abris, qui n'ont pas été retouchées depuis leur construction, (dans les années 1970).

Un emploi vient d'être créé au 1er février 2009, pour l'entretien du site (contrat d'avenir de 3ans).

Cette année l'ouverture de la pêche à connu un franc succès, de beaux spécimens ont été attrapés, les pêcheurs qui ont été accueillis par un « Bon casse croûte » et du café bien chaud, étaient ravis, malgré la brume matinale.

**LE TAUX DE LA TAXE
DES ORDURES MENAGERES
PASSE DE 15.31 A 14.03.**

LES MARCHES :

Animation des marchés du vendredi par le Comité des Fêtes et le Syndicat d'Initiative, qui ont proposé aux visiteurs, une fois par mois : tourin blanchi avec chabrol, rillettes et grattons avec vin rouge, crêpes et gaufres. Comme chaque année, traditionnellement un repas des commerçants non sédentaires a été organisé par la municipalité, celui-ci fut très apprécié.

Le premier marché de gros aux truffes a été prometteur. Il a été ouvert tous les lundis, du 1er décembre à fin février, il a au total attiré une dizaine de producteurs et grossistes pour une cinquantaine de kg de truffes.

COMMERCE ARTISANAL :

Ouverture en mars d'un contrôle technique

Ouverture de VERGT PAILLE « Les Briconautes », le 1er avril 2009.

Ouverture d'un commerce, toilette et vente d'animaux Grd rue, face au Crédit Agricole

Ouverture de : INTRADOM (Agence de Service à la Personne) 60 grand'rue Tel. 05.53.06.95.28.

Informatique – Vente et Dépannage – MICRO MINUTE 24/TB Solutions Prix, Place J. Jaurès Tel. : 05.53.04.48.03.

Ouverture SALON d'ESTHETIQUE « LOOK COIFFURE », place J. Jaurès

Ouverture début avril : LAVERIE AUTOMATIQUE, Grand'rue, Près du Crédit Agricole.

Création d'une Société Forestière par Messieurs BAZINGETTE et BARLIER.

La RADIO locale CVFM occupera ses nouveaux locaux au dessus du Syndicat d'Initiative, dès le mois d'Avril.

Il faut rappeler aux créateurs d'entreprises que nous bénéficions du classement en zone de revitalisation rurale, cela permet d'obtenir des exonérations fiscales pour les entreprises mais aussi pour les commerçants et artisans, les professions libérales, les professions du tourisme même le particulier peut en profiter pour l'acquisition ou l'amélioration de l'habitat.

Le SIAP (Syndicat intercommunal d'Aide à la Personne)
nous communique le bilan de l'année 2009

380 particuliers ont utilisé le Service pour les activités suivantes :

Ménage	3189 heures
Garde d'enfants	311 heures
Assistance aux personnes âgées	45 175 heures
Assistance aux personnes handicapées	4265 heures
Garde de nuit	368 heures
Petits travaux de jardinage	338 heures
Portage des repas à domicile	3754 repas
Nombre d'employés par le Syndicat	47 personnes

RECEPTION :

La municipalité a invité nos aînés de 70 ans et plus à un goûter dansant.

Cette première initiative a connu un vif succès. Il a fallu organiser deux séances, les échos sont encourageants.

RAPPEL DU CIVISME :

Il est important de vivre dans une ville propre, et pour l'agrément de tous, il est rappelé certaines règles :

- Le brûlage dans les bois est règlementé par un arrêté préfectoral permanent. (Renseignements en mairie).
- Le brûlage des déchets végétaux dans les jardins est autorisé entre le lever et le coucher du soleil mais il faut veiller à ne pas enfumer ses voisins.
- Le brûlage des autres déchets est interdit dans les jardins.
- Le SPANC (syndicat public d'assainissement non collectif) nous communique qu'il est obligatoire de mettre son installation en conformité.
- La divagation de tous les chiens est interdite, quelque soit la taille de l'animal, autant dans le bourg que dans les hameaux (de récents accidents ont montré que tous chiens peuvent être dangereux).
- Il est rappelé que tout habitant doit entretenir et tailler ses végétaux qui débordent sur la voie publique, pour la sécurité de tous.
- Il est rappelé aux riverains de notre ruisseau « Vern » de nettoyer et d'entretenir les berges.

Le 6 avril de 14 à 19 heures : DON DU SANG Salle de la Mairie de Vergt

QUE VA DEVENIR VERGT ET LE PAYS VERNOIS ?

Venant du château, un vent Elyséen de regroupement de régions, communes, communauté de communes... s'est brusquement levé.

En ce qui concerne la Dordogne différentes hypothèses ont été avancées.

Madame la préfète à semble-t-il des consignes, des idées bien arrêtées et une certaine détermination pour la mise en place d'un paysage et d'une organisation nouvelle des collectivités locales.

Vergt est certes au centre du Périgord ais en fait à l'extérieur de toutes zones possibles de regroupement. Sera-t-il rattaché à Saint-Astier ? à Boulazac ? Fera-t-il avec Saint Alvère une grande zone rurale ? Ira-t-il renforcer la CAP de Périgueux ? Pourquoi pas ? Il faut s'interroger et s'en inquiéter.

Quelque soit son destin, Vergt doit affirmer son identité, ses atouts, son importance. Plutôt qu'attendre une manne hypothétique de quelques communes « Riches », il est plus que jamais fondamental d'assurer le développement économique du canton en renforçant la population, en créant un pôle économique, en ayant un plan structuré et organisé pour faire venir des artisans, des commerces, des entreprises.

La communauté de communes du pays vernois a pu montrer son intérêt, il serait sans doute intéressant de monter quelques grands projets avec des communautés voisines.

Dans cette action indispensable les « uns » auront besoin des « autres » et il serait sage et responsable à veiller à utiliser toutes les compétences.

Marie Christine Laud ; Thierry Bourland ; René Dupuy ; Gérard Faure.

BUDGET 2009



La commission des finances s'est réunie le 12 FEVRIER exceptionnellement élargie à l'ensemble du conseil afin d'ouvrir un débat d'orientation budgétaire, en effet il s'agit de notre premier budget de mandature sur lequel nous pouvons véritablement agir.

Chacune et chacun a pu exprimer ses projets et tenter de les chiffrer pour planifier l'action municipale dans les années à venir.

Nous avons décidé de participer au plan de relance gouvernemental et de bénéficier ainsi d'un PAIEMENT ANTICIPE dès 2009 de TVA au titre de 2007 et 2008, pour cela il faut augmenter notre niveau d'investissement pour 2009 à 321.249,37€ et nous programmons des travaux de voirie en ce sens.

Ainsi, avec l'aide de l'Agence Technique Départementale, un inventaire de l'ensemble de la voirie hors bourg a été établi pour un montant de travaux à neuf de 700.000 €

Parallèlement un plan d'éclairage urbain a été évalué à 50.000 € et celui des hameaux par réverbères à panneaux solaires pour 60.000 €.

L'aménagement du bourg et de ses places (cimetière et columbarium inclus) y compris fleurissement, approche 100.000 €.

Le 26 FEVRIER la partie fonctionnement du budget a été présentée en équilibre à 917.745 € aux élus ; les premiers effets de nos économies et la maîtrise des charges, travaux exécutés en régie (par le personnel communal qu'il faut féliciter) nous ont permis de dégager un autofinancement de 107.303 € (79.979 € l'an passé).

Il est évident que les plans évoqués ci-dessus ne seront pas réalisables en totalité durant notre mandat mais dès 2009 nous investirons SANS EMPRUNT, cela grâce à une politique de recherche de subventions, seule issue pour aller de l'avant sans modifier la fiscalité.

La charge d'endettement se réduisant dès 2009 et particulièrement en 2011, il a été décidé de ne pas AUGMENTER LES TAUX DE TAXES COMMUNALES, afin de ne pas pénaliser nos concitoyens en ces temps difficiles où la solidarité doit s'exprimer.



Vergt : Vue de « Boirac » sur la vallée du Vernn